

Communauté  
de Communes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE**

SÉANCE DU 7 AVRIL 2025

2025\_042

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2025**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 mars 2025.

Nombre de conseillers		AUBRUN Lynda, BACHELLERIE Pierre, BAMBAGINI Martine, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BERGER Odile, BOULLE Jean-Claude, BOUX Michel, BREGEAUD Laurent, COINDEAU Yvette, COMBECAU Pascal, DAMAR Vincent, DAVID Daniel, DELPEUCH Dominique, DESBORDES Marie-Hélène, DRIEUX Sophie, DUFOURD Jacques, ESCLAMADON Jean-Marie, FILLOUX Virginie, FIOUX Alain, GAINAND Jean-Pierre, GORIN Claudine, GUIBERT Philippe, GUILLON Jean-Claude, IMBERT Ginette, JACQUIER Christian, JOUANNY Alain, LACHAISE Joël, LAVERGNE Michel, LAVERGNE Viviane, MAITRE Daniel, MARCOUX-LESTIEUX Patricia, MARTIN Bernard, MARTIN Francis, MOREAU Pierre-Charles, NAVARRE Michel, NIVARD Fabrice, NOUGIER Serge, OVAN Nicolas, PEYRONNET Claude, ROUET Jean-Louis, ROUMILHAC Pierre, PAILLER Alain, PERRIN Jean-François, PERROT Corinne, PIVETEAU Michel, REYNAUD Gilles, SAILLARD Madeleine.
<b>En exercice</b>	<b>62</b>	
<b>Titulaires Présents</b>	<b>47</b>	
<b>Suppléants Présents</b>	<b>1</b>	
<b>Pouvoirs titulaires</b>	<b>6</b>	
<b>Votants</b>	<b>54</b>	

**PRÉSENT Suppléant** : DACKOW Jean-Michel.

**POUVOIRS hors suppléant :**

- COURTIOUX Vincent donne pouvoir à MARCOUX-LESTIEUX Patricia ;
- DE LA SALLE Jacques donne pouvoir à PERRIN Jean-François ;
- LAURENT-DUSSY Claudine donne pouvoir à DAVID Daniel ;
- MAURY Alice donne pouvoir à LAVERGNE Viviane ;
- ROCH Jean-Marie donne pouvoir à PEYRONNET Claude ;
- SCHIRA Bruno donne pouvoir à GORIN Claudine.

**Excusés** : BARRIERE Jean-Paul, BREGEON Pascal, GENTY Guillaume, GUIBERT Xavier, GUILLOT Olivier, LONDEIX Colette, SINGEOT Anne-Marie, THEVENOT Pierrette.

**Assistaient également à la séance, des délégués suppléants.**

Madame FILLOUX Virginie est élue secrétaire de séance.

Madame Madeleine Saillard, Vice-Présidente déléguée aux budgets, s'exprime en ces termes :

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche subventionne diverses associations.

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2311-7 ;

**Vu** la circulaire du 18 janvier 2010, relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2024 portant les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche ;

**Considérant** la teneur des débats sur les orientations budgétaires en date du 10 février 2025 ;

**Vu** la proposition présentée en commission finances en date du 12 mars 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

## DECIDE

**Article 1** : Les subventions listées en annexe sont accordées.

**Article 2** : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif à l'article 65748.  
Une convention sera signée entre la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche et l'association.

**Article 3** : Le Président est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Signé électroniquement par : Le  
Président  
Date de signature : 15/04/2025  
Qualité : Signature des ACTES par le  
Président

Jean-François PERRIN

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois*

Envoyé en préfecture le 15/04/2025  
 Reçu en préfecture le 15/04/2025  
 Publié le **15 AVR. 2025**  
 ID : 087-200071942-20250407-2025\_042-DE

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2025\_042 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2025 ACCORDEES - Budget principal :

Article	Fonction	Organismes	Budget précédent	Proposition	Objet	Ne participe pas au vote : membre du conseil d'administration	Nombre de votants	Contre	Abstention	Pour
65748	631	APOSNO ASSOCIATION	6 000 €	10200 €	Aide agriculture	/	54	0	0	54
65748	311	ASSOCIATION ART NOMAD	1 000 €	1 000 €	Aide culture	/	54	0	0	54
65748	326	AVENIR NORD FOOT 87	3 000 €	3 000 €	Aide sportive	/	54	0	0	54
65748	316	BELLAC SUR SCENE-ASSOCIATION	122 000 €	132 000 €	Aide culture	/	54	0	0	54
65748	633	SPL TERRE DU LIMOUSIN En 2024 attribution à l'Office de Tourisme Pays du Haut Limousin	183 000 €	120 000 €	Aide au tourisme	/	54	1 (MARTIN Francis)	0	53
65748	326	FERME DE VILLEFAVARD EN LIMOUSIN	22 500 €	22 500 €	Aide culture	1 (COMBECAU Pascal)	53	0	1 (FIOUX Alain)	52
65748	415	FUN 87 HL	8 100 €	8 100 €	Aide sportive	/	54	0	0	54
65748	95	LE GUIDON BELLACHON	700 €	700 €	Aide tourisme	/	54	0	0	54
65748	326	SOCIETE DES COURSES DU CENTRE (Le Dorat)	1 900 €	1 900 €	Aide sportive	/	54	0	0	54
65748	60	REMPART	12 000 €	12 000 €	Aide économie Insertion	3 (DAMAR Vincent, LAVERGNE Viviane, PEYRONNET Claude)	51	0	0	51
65748	90	MOBILITE SOLIDAIRE RURALE En 2024 attribution au Secours Catholique	5 000 €	14 000 €	Aide économie mobilité	/	54	0	1 (DAMAR Vincent)	53
65748	415	ACAF Association Cyclisme au Féminin	0 €	5 000 €	Aide sportive	/	54	0	0	54
65748	311	LES AMIS DES NUITS MUSICALES DE CIEUX	2 000 €	2 000 €	Aide culture	/	54	0	0	54

Envoyé en préfecture le 15/04/2025  
 Reçu en préfecture le 15/04/2025  
 Publié le **15 AVR. 2025**  
 ID : 087-200071942-20250407-2025\_042-DE

Article	Fonction	Organismes	Budget précédent	Proposition	Objet	Ne participe pas au vote : membre du conseil d'administration	Nombre de votants	Contre	Abstention	Pour
65748	326	CERCLE HIPPIQUE DE LA BRAME	1 000 €	1 000 €	Aide sportive	/	54	0	0	54
65748	311	DIAPASON BANDA	1 200 €	1 200 €	Aide culture	/	54	0	0	54
65748	326	ESTIVOL	400 €	400 €	Aide sportive	1 (LAVERGNE Michel)	53	0	0	54
65748	410	CPTS NORD EST 87 – L'OCCITANE	5 000 €	5 000 €	Services communs	/	54	0	0	54
<b>Total général</b>			<b>374 800 €</b>	<b>340 000 €</b>		/	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54</b>